Les cours complémentaires

Autor(en): **Bondallaz, Antonin**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **55 (1926)**

Heft 1

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1040986

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LES COURS COMPLÉMENTAIRES

La réforme des cours complémentaires, quant à leur programme et à leurs tendances propres, était, hier encore, peut-on dire, l'objet des préoccupations de tous les hommes d'école. Elle est aujourd'hui un fait accompli. La Société fribourgeoise d'Education l'avait inscrite, du reste, comme thème principal des délibérations du corps enseignant, lors des assises tenues à Bulle. Un rapport documenté fut présenté, qui eut pour effet d'orienter ces cours vers de nouveaux horizons. Qu'avaient été jusqu'alors les cours complémentaires ? Que devaient-ils être à l'avenir ? C'est sous ces deux questions que se présentait le problème à résoudre.

Créés par la loi de 1884, à l'usage des adolescents émancipés de l'école primaire, mais ne fréquentant aucun établissement d'enseignement moyen ou supérieur, ces cours, comme on le sait, servaient de préparation médiate aux examens fédéraux des recrutables. Tel pourtant ne devait pas être leur seul et unique but. Le législateur de 1884 l'avait déjà fort bien compris, puisqu'il entendait que l'on donnât à ces cours, tout au moins à la section supérieure, un enseignement développé, approfondi, à caractère professionnel.

Toutefois, au cours des années qui suivirent, ce caractère professionnel, cessant de faire saillie, alla peu à peu en s'effritant pour finir par s'effacer presque complètement. Quelle fut la cause de cette progressive déviation de tendances ? C'est le secret de Polichinelle, pourrait-on dire. Il est hors de doute, en effet, que la forte émulation — louable, assurément, quand on ne l'exagérait pas — qui s'était emparée des cantons à l'endroit des examens fédéraux, ne contribua pas peu à détourner les cours complémentaires du but initial que leur avait assigné l'esprit de la loi : parachever l'édifice moral et intellectuel du jeune homme, tout en l'aiguillant indirectement vers les professions et les métiers. Comme bien l'on pense, chaque Etat confédéré s'appliquait à mettre en jeu tous les moyens propres à obtenir un rang honorable dans la statistique établie sur la matière. Pour certains cantons, taxés jusqu'alors — à tort ou à raison — de Béoties, l'institution des examens précités devint le point de départ d'une ère de progrès intellectuels manifestes, bien que marqués de temps à autre par un mouvement oscillatoire. Fribourg et Valais, pour ne citer que ces deux Etats, en ont fourni des preuves tangibles. L'impulsion fut telle, à un moment donné, qu'on en vint malheureusement à considérer comme une fin ce qui n'aurait dû rester qu'un simple moyen de contrôle. Dès lors, apparemment du moins, tous les efforts de l'école primaire semblèrent converger vers ce but suprême: la réussite aux examens fédéraux des recrutables. L'enseignement donné dans les cours complémentaires ne fut plus qu'une fastidieuse

répétition des matières parcourues à l'école primaire : « plats sans cesse réchauffés, occasionnant dans les estomacs rebelles maintes indigestions ». De la période d'instruction précédant immédiatement les examens, que dirais-je, si ce n'est qu'elle consistait en un chauffage à blanc, sorte de gavage systématique, de drill mnémotechnique. Autant d'élèves, autant d'outres à gonfler pour le jour de l'examen. Bref, exubérance de mots, pénurie d'idées. De tendances professionnelles, il n'était plus question, du moment que les programmes d'examen en faisaient complètement abstraction.

Il ne serait venu à l'idée de personne de rendre le corps enseignant responsable de cet état de choses. Se conformant point par point aux instructions qui leur étaient données, les instituteurs avaient à cœur, eux aussi, l'obtention d'une bonne moyenne pour l'honneur de leur canton respectif, talonnés qu'ils étaient dans cette voie par les départements cantonaux de l'Instruction publique et les inspecteurs scolaires, ceux-ci jouant en l'occurrence le rôle d'actifs propulseurs.

Toutefois, cette course aux premières places dans l'échelle fédérale, joute pacifique revêtant par-ci par-là un caractère d'acharnement, ne produisit pas que d'heureux résultats. Par la déviation qu'elle imprima au but assigné à l'école primaire, elle fit commettre une erreur de tactique que ne manquèrent pas de relever les détracteurs de l'enseignement primaire. « L'école a fait faillite, clamèrent-ils aux quatre vents du ciel. Loin de préparer l'enfant à la lutte pour la vie, elle le place plutôt en marge de l'existence, désarmé, et dans l'incapacité de se choisir un vrai poste de combat ! » Affirmation exagérée, à coup sûr, mais qui eut cependant pour effet salutaire d'accélérer une évolution, une réforme souhaitée par tous les hommes d'école soucieux de l'avenir de nos institutions, réforme entendue dans le sens d'une meilleure adaptation des programmes et des méthodes aux exigences de la vie actuelle.

Sur ces entrefaites survint la guerre mondiale. Dès 1914, des préoccupations d'une gravité exceptionnelle empêchèrent la Confédération d'organiser, comme par le passé, les examens pédagogiques des recrues. Il s'agissait de courir au plus pressé : incorporer les futurs soldats, en ne tenant compte que de leurs aptitudes physiques. Mais de la suspension temporaire à la suppression pure et simple, il n'y a qu'un pas. D'aucuns le franchirent hardiment et posèrent formellement devant l'opinion et les pouvoirs publics la question de la suppression des examens des recrutables. S'engageant à fond dans cette voie, d'autres — utilitaristes à courte vue — allèrent même jusqu'à demander l'abolition des cours complémentaires pour leur substituer, dans les villes, des cours exclusivement professionnels et, dans les campagnes, des cours purement agricoles.

Nous nous trouvions ainsi en présence de deux courants d'idées de deux écoles, en d'autres termes, qui allaient lutter pour la suprématie. Les partisans de la première, réformistes convaincus, mais

conservateurs et traditionnalistes par essence, voulaient le maintien des institutions scolaires actuelles, tant fédérales que cantonales. Les tenants de la seconde, « professionnalistes » à outrance ou novateurs téméraires, étaient d'avis, sous prétexte d'abus dans l'application du principe, de lézardes dans la superstructure de l'édifice, de démolir pour procéder à une reconstruction sur des bases totalement différentes. Ce n'était pas être trop présomptueux que de pronostiquer la victoire des adhérents de la première école.

Donner, en effet, à nos cours complémentaires une tendance professionnelle à relief accusé, mais sans spécialisation nettement marquée ; insister sur la formation du caractère ; approfondir, développer les connaissances générales acquises à l'école primaire, en les adaptant le mieux possible au milieu local ; introduire dans le programme des examens des recrutables des éléments nouveaux, à la fois plus pratiques et mieux appropriés, telle est la voie rationnelle à suivre à cet égard.

Un mot maintenant des examens fédéraux des recrutables. L'institution n'est pas supprimée ; c'est la suspension qui se prolonge. Du reste, les départements cantonaux de l'Instruction publique sont ouvertement partisans de leur remise en vigueur. Sans vouloir me faire l'avocat de ces examens, j'estime que, considérés au point de vue objectif, ils présentent de réels avantages, tant comme moyen de contrôle que comme stimulant de tout véritable progrès intellectuel. L'instruction générale du peuple suisse est son meilleur titre de gloire, reconnaissent unanimement les étrangers avertis, appelés à formuler un jugement sur notre pays. Quel citoyen de la libre Helvétie ne serait pas flatté du compliment ? Ajoutons qu'il serait injuste de nier, comme facteur de ce développement, l'institution des examens fédéraux. Leur disparition n'équivaudrait-elle pas à un recul, à une moins-value dans l'opinion que l'on se fait de nous, en dehors de nos frontières ? Défendons, dès lors, ce lambeau de prestige qui fait si bien figure de drapeau.

Si l'on admet, en principe, le maintien des examens fédéraux des recrutables, à bien plus forte raison faut-il admettre le maintien des cours complémentaires. N'oublions pas qu'une solide culture générale est seule capable d'asseoir les connaissances professionnelles sur des fondements solides. Avant de fournir au pays des ouvriers, des artisans, des agriculteurs, des industriels, des commerçants, l'école primaire — avec les cours complémentaires comme suite obligée — a pour mission primordiale de former des hommes. Sur ce point-là, tous les vrais éducateurs sont d'accord. Discerner les aptitudes de l'élève, pour être à même de l'orienter dans tel ou tel sens, ainsi nous apparaît le rôle du maître. C'est aux écoles spéciales qu'il appartient de donner aux jeunes gens une formation exclusivement professionnelle, lorsqu'aura été atteint un certain degré de culture générale. Par conséquent, pas de spécialisation proprement

dite, ni à l'école primaire, ni aux cours complémentaires. Le caractère professionnel dont sera imprégné l'enseignement dans ces cours servira justement de motif utilitaire pour éveiller l'intérêt et exciter l'énergie intellectuelle du jeune homme. Là, moins encore qu'à l'école primaire, le maître ne saurait être l'esclave d'un programme. L'intérêt du cours dépendra pour une large part de la libre initiative de celui qui le dirige. Les matières à faire assimiler seront envisagées non pas tant comme des *sujets* de développement que comme des *idées* de culture générale. Tous les détails impropres comme matière d'instruction seront élagués sans pitié. Ce qu'il s'agira de rechercher et de mettre en relief, ce sont les idées vraiment vitales par lesquelles chaque branche du programme peut être appelée à fournir sa part d'accroissement du bagage intellectuel indispensable à l'ouvrier, à l'artisan, à l'industriel, au commerçant. On ne saurait trop répéter que la meilleure préparation à une carrière ou à une profession quelconque est une forte éducation générale. Il est intéressant de citer sur ce point l'opinion d'un homme d'affaires, d'un chef d'une des premières firmes anglaises et lui-même de pur terroir anglo-saxon : « Il m'arrive de penser que l'éducation moderne est trop souvent engagée dans une mauvaise voie, que trop peu de soin est accordé aux fondations qui demeurent cachées sous terre, hors de la vue, et trop à la superstructure apparente. Nous cédons trop aux désirs des parents qui réclament un remboursement immédiat de leurs dépenses et oublient que l'éducation consiste à labourer le sol et à semer les graines, oublient aussi que cette semence a besoin d'un certain temps pour croître... Ce dont nous avons besoin quand nous prenons un « boy », c'est de nous assurer s'il est intelligent et j'estime que la véritable fin de l'éducation est de lui enseigner comment apprendre et comment vivre, non pas comment gagner sa vie... »

Nous ajouterons encore ceci. Enlevez, s'il est possible, à un bon ouvrier, les connaissances générales acquises à l'école primaire, *ipso facto* vous diminuez sa valeur productive, quelles que soient ses capacités professionnelles. De plus, en le claustrant ainsi dans son métier, entre les cloisons étanches du monotone travail de l'usine, de la fabrique ou de l'atelier, vous aurez l'air de subordonner ses destinées morales à sa valeur technique ; vous le rendrez, pour ainsi dire, étranger aux grands problèmes de la vie. En « affamant » son âme, vous en ferez une proie marquée pour le socialisme matérialiste. Tel est le côté spiritualiste de la question, que les « professionnalistes », partisans d'une spécialisation prématurée ou de la suppression des cours complémentaires, ont le tort de vouloir négliger.

Le cadre restreint de cette brève introduction ne me permet pas de disserter à fond sur le programme établi pour les cours complémentaires. Je me suis borné à en extraire la quintessence de l'esprit nouveau qui doit les revivifier, sous forme de directives générales.

ANTONIN BONDALLAZ.